Parcours Sud Industrie 4.0 Carbone

REGION SUD

Présentation du dispositif

Avec Parcours Sud Industrie 4.0 Carbone, la Région Sud accompagne les entreprises pour développer leur compétitivité et intégrer le numérique tout en réussissant leur transition écologique - énergétique et la décarbonation du processus industriel.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Parcours Sud Industrie 4.0 Carbone s'adresse aux PME ou ETI industrielles.

— Critères d'éligibilité

- être une PME avec un effectif < à 250 personnes et un CA ? à 50 M€ ou un total bilan ? à 43 M€,
- avoir son siège social ou un établissement en Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RSC) ou au Répertoire des Métiers (RM).
- de façon exceptionnelle et au regard de leur projet, les ETI de moins de 500 salariés. Le projet de transformation de l'entreprise devra être impactant pour le territoire,
- présenter un projet de transformation volontariste et inscrit dans la durée,
- être en règle vis-à-vis des obligations sociales et fiscales.
- s'engager dans le parcours d'accompagnement en s'inscrivant sur le portail parcours-sud-industrie-zerocarbone.com.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La première phase de diagnostic réalisée par des consultants est financée à 100% par la Région.

A l'issue du diagnostic, il sera proposé à l'entreprise d'aller plus loin et d'être accompagné, en fonction de ces priorités, par des consultants spécialisés et référencés.

Pour financer les investissements liés à leur projet, les entreprises pourront solliciter par la suite le dispositif Sud Développement.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Après inscription le portail dédié, l'entreprise sera recontactée rapidement par Rising Sud, l'agence de développement économique et d'attractivité de la Région Sud.

Pout tout renseignement : **parcoursSUDindustrie4.0@maregionsud.fr**.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
  - Situation - Réglementation
    - A jour des versements fiscaux et sociaux
  - Lieu d'immatriculation
    - Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
    - Immatriculation au Répertoire des Métiers

Organisme

REGION SUD
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Hôtel de Région
  27, place Jules Guesde
  13481 MARSEILLE cedex 20
  Téléphone : 04 91 57 50 57
  Télécopie : 04 91 57 55 96